

# GUIDE TOURISME & HANDICAP 2023-2024



# SE DÉPLACER À NANCY ET DANS LE GRAND NANCY



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## 1. La piétonisation du centre-ville

La piétonisation d'une partie du centre-ville de Nancy a été mise en place en septembre 2022, sur un périmètre allant de la Porte de la Craffe à la rue Saint-Nicolas.

Toutes les informations pratiques : périmètre de la zone piétonne, transports en commun, parkings, navettes citadines. Sont disponibles sur :

<https://www.nancy.fr/nancy-la-ville/grands-projets/pietonnisation-du-centre-ville>

Désireuse de rendre aux personnes handicapées la ville plus facile, la Métropole mène une politique volontariste en matière de handicap afin d'améliorer la vie quotidienne de ces personnes sur son territoire.

Parmi les actions menées : l'aménagement des carrefours pour les personnes à mobilité réduite, la pose de dalles podotactiles pour les non-voyants, l'accessibilité dans les transports en commun, l'augmentation du nombre de places de stationnement réservé ou encore l'aménagement des piscines pour permettre la pratique du sport aux personnes en situation de handicap.

## 2. Les transports adaptés

### **Sur toute la Métropole du Grand Nancy :**

Service de transports en véhicules adaptés :

#### **Service HANDISTAN**

15 Allée des Grands Pâquis - 54180 Heillecourt

Tél : 03 83 51 05 43

**Horaires** : du lundi au vendredi de 7h00 à 17h45

*(Numéro d'urgence : 06 07 70 26 31 - Le week-end ou en semaine, en dehors des heures d'ouverture du standard et en cas de nécessité uniquement).*

Accès au service sur constitution d'un dossier. Pour ce faire, veuillez contacter le service HANDISTAN.

Tarif identique à celui pratiqué par les transports en commun sur l'agglomération. Informations complémentaires sur <http://www.reseau-stan.com>, rubrique HANDISTAN.

### **INCLUOR**

Un service privé, sur mesure avec des prestations adaptées pour personnes handicapées.

incluor propose des trajets au particuliers quel que soit le motif de déplacement en aller simple ou en aller-retour.

Mise à disposition : Véhicule+ Chauffeur  
(Minibus 7 places standing : confort)

Les Plus :

- Accueil et accompagnements possible jusqu'au lieu de rdv.
- Aucune limite de destination

### **SRINGO**

[contact@springo-transport.com](mailto:contact@springo-transport.com)

06 99 92 56 39

Forte de plus de 10 années d'expérience dans le transport PMR, SprinGo est une entreprise privée qui s'est imprégnée d'un savoir-faire et d'un savoir- être indispensables au métier de chauffeur accompagnateur.

Pour plus d'information : <https://www.springo-transport.com/>

Toutes distances hors Communauté urbaine :

**SYNERGIHP GRAND EST :**

Tél : 03 83 51 10 20

Tarif sur devis.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

**SYNERGIHP GRAND EST** Heillecourt

15 Allée des Grands Pâquis, 54180 Heillecourt

Tel : 03 83 50 88 44

### **3. Les transports en commun adaptés**

Pour faciliter les déplacements sur l'ensemble de son territoire, la Métropole du Grand Nancy s'engage et investit chaque année 1,3 million d'euros dans :

Les infrastructures : aujourd'hui 760 arrêts sur 1120 sont aménagés avec des quais inclinés et rehaussés et des bandes podotactiles.

Le matériel roulant : 100% des bus sont équipés de rampes d'accès électriques ou manuelles, les équipements embarqués d'information : annonces sonores des prochains arrêts et écrans d'information dynamiques.

Possibilité pour les accompagnateurs de personnes handicapées de voyager gratuitement. voir sur le site ci-après :

<https://www.reseau-stan.com/se-deplacer/accessibilite/un-reseau-amenage>

Les arrêts sont aménagés PMR, sauf s'ils sont suivis d'un de ces symboles :



Ces arrêts ne sont pas aménagés PMR dans les 2 sens



Ces arrêts ne sont pas aménagés PMR dans le sens indiqué



Dessert un parking relais



Dessert un VélOstan'Lib



Dessert une gare



Dessert un VélOstan'Park

La mobilité de chacun étant un enjeu crucial. Face aux difficultés que certains habitants peuvent rencontrer pour accéder au réseau, le réseau Stan prend un engagement fort en proposant un nouveau service d'accompagnement personnalisé et de formation des voyageurs. Pour plus d'information : <https://www.reseau-stan.com/se-deplacer/accessibilite/stan-me-guide>

Depuis le lundi 13 mars 2023, des travaux auront lieu pour préparer l'arrivée du nouveau Trolleybus à la rentrée 2024.

Pendant les travaux, la ligne **T1** est provisoirement remplacée par 2 lignes de bus :

- La ligne **A** entre **Essey Mouzimpré** et **Vandoeuvre CHU Brabois** : de 4h30 à 0h30 avec un bus toutes les 7 minutes en journée, elle circule tous les jours.

La fiche des horaires de la ligne **A** :

[https://www.reseau-stan.com/fileadmin/user\\_upload/Reseau Travaux/Stan fh LIGNE A 13mars2023\\_web.pdf](https://www.reseau-stan.com/fileadmin/user_upload/Reseau_Travaux/Stan_fh_LIGNE_A_13mars2023_web.pdf)

- La ligne **B** entre Nancy Gare (Place de la République - Quai B) et Nancy ARTEM : de 7h à 19h avec un bus toutes les 15 minutes en journée, elle circule du lundi au vendredi.

La fiche horaire de la ligne B :

[https://www.reseau-stan.com/fileadmin/user\\_upload/Reseau Travaux/Stan fh LIGNE B 13mars2023\\_web.pdf](https://www.reseau-stan.com/fileadmin/user_upload/Reseau_Travaux/Stan_fh_LIGNE_B_13mars2023_web.pdf)

Pour plus d'informations de remplacement de la ligne **T1** : <https://www.reseau-stan.com/le-reseau-stan/reseau-de-travaux>

## 4. La maison du Vélo



Maison du vélo du Grand Nancy  
6 rue Claude Charles  
54000 NANCY  
Tél : 03 83 48 88 20  
Site Internet : <https://maisonduvelo.grand-nancy.org/accueil/>  
Contact : <https://maisonduvelo.grand-nancy.org/index.php?id=461>

Véritable plateforme d'activités et d'informations dédiée au vélo situé en cœur d'agglomération, ce lieu inédit a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de déplacement doux.

La Maison du Vélo du Grand Nancy, un pôle de rencontre, d'animation et de partage au service des cyclistes et de tous ceux qui le deviendront. Un lieu permanent d'information, de conseils, de prévention, d'animation, de maintenance, et de formation.

Ouverte au grand public, la Maison du Vélo développe des partenariats avec les associations, les écoles, les collèges, les acteurs économiques, la prévention routière.

**Accessibilité** : la Maison du vélo propose des circuits en tandem pour malvoyants au départ de la Maison du vélo avec des pilotes formés et également des vélos avec remorques pour les handicapés moteur.  
Sur réservation.

## 5. Stationnement sur voirie et déplacements



Photo par Inge Haltebourg

Métropole du Grand Nancy  
22-24, Viaduc Kennedy - C.O n°80036  
54035 NANCY CEDEX  
Tél. : 03 83 91 83 91  
Site Internet : [www.grandnancy.eu](http://www.grandnancy.eu)

### Déplacements dans la Métropole du Grand Nancy :

**Bornes de radioguidage à destination des personnes déficientes visuelles** : les bornes permettent d'émettre des messages à la demande qui vont guider les personnes non voyantes dans leurs déplacements dans la ville et les lieux publics.

- Équipement des feux tricolores :  
151 intersections équipées de feux tricolores sont pourvues de dispositifs d'annonce vocale pour personnes mal ou non voyantes.
  
- Équipement sur tout le Grand Nancy de tous les arrêts tram  
Pôle République : 1 balise à chaque panneau d'affichage + 1 balise à chaque arrêt de quai. Demande d'assistance effective renvoyée vers le comptoir STAN de République.
  
- De nombreux autres lieux sont équipés :
  - La Préfecture (à l'entrée, dans l'aile gauche et l'aile droite),
  - le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (à l'entrée et dans chaque aile),
  - le Centre des Impôts rue Ste Catherine (entrée principale, entre P1 et entrée P3. Le bâtiment est également équipé d'une bande de guidage au sol).

Autres équipements : Les passages piétons sont équipés de bandes podotactiles et de trottoirs abaissés.

Pour plus d'informations nous vous invitons à contacter l'association GIAA (voir rubrique Réseau associatif).

## 6. Les parkings avec emplacements réservés

Gratuité des parkings les 20 premières minutes de 7h à 19h.

Nom	Adresse	Téléphone	Informations pratiques
<b>Stanislas – Aérien et couvert</b>	Rue Maurice Barrès	03 83 35 46 74	Deux places réservées PMR (Aérien) Attention : pour les personnes en fauteuil, porte lourde à tirer vers soi. Ascenseur, pas de débattement entre deux portes
<b>Charlemagne - Souterrain</b>	Rue de Villers	03 83 85 56 69	Parking avec abonnement. Cent places, cinq places PMR NON matérialisée
<b>Croix de Bourgogne - Souterrain</b>	Rue André Schock	03 83 83 56 69	Trois places réservées PMR. Pour les personnes en fauteuil, se garer dans la partie haute. Seule sortie accessible : rue de la Rotonde (largeur de la porte = 80 cm)
<b>Don Calmet - Souterrain</b>	Rue Saint-Dizier	03 83 85 56 69	Six places réservées PMR Pour les personnes en fauteuil, se garer dans la partie du BAS pour sortir rue des Dominicains <b>ET</b> se garer au niveau HAUT pour sortir par l'entrée piétonne rue Saint Dizier.
<b>EFFIA Parc - Aérien</b>	Boulevard Joffre	03 87 38 95 23	Trois places réservées au PMR
<b>Fabriques - Aérien</b>	Rue des fabriques	03 83 85 56 69	Trois places PMR. Attention : rue en pente. Accès direct sur la voirie.
<b>Faubourg des III Maisons – Aérien</b>	Rue du Faubourg des 3 Maisons	03 83 85 56 69	Deux places réservés PMR
<b>III maisons – Aérien sur voirie</b>	Rue Charles Keller	03 83 85 56 69	Trois places réservées PMR. Accessible.
<b>Joffre - Souterrain</b>	Rue du Grand Rabbin Haguenauer	03 83 32 37 98	Quatre places réservées PMR situées au RDC. L'entrée et la sortie sont accessibles côté rue Rabbin Haguenauer.

<b>Kennedy – Souterrain</b>	Viaduc Kennedy	03 83 40 79 81 (permanence de 7h à 19h du lundi au vendredi)	Huit places réservées PMR. Parking sur deux niveaux desservis par un ascenseur adapté.
<b>Léopold – Aérien</b>	Cours Léopold	03 83 32 25 58	Deux places réservés PMR. Accessible.
<b>Les Deux Rives – Aérien</b>	A l'angle du boulevard d'Austrasie et de l'avenue du XX <sup>e</sup> Corps	03 83 20 97 87	Dix places PMR et quatre places de courtoisie (femmes enceintes). Le parking des deux rives est accessible depuis : - L'avenue du XX <sup>e</sup> Corps par la promenade Emilie du Châtelet - Le boulevard de la Mothe par la rue Paul Colin - Le boulevard d'Austrasie par la rue Jean Sherbeck
<b>Marché - Souterrain</b>	Places Charles III	03 83 36 54 79	Quatre places réservées PMR. Ascenseur / porte lourde à tirer vers soi.
<b>Phalsbourg – Aérien</b>	Rue des Fabriques	03 83 85 56 69	Non payant. Deux places PMR.
<b>Pichon – Aérien et Couvert</b>	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	03 83 85 56 69	Cinq places PMR (une place par niveau). Entrée rue des fabriques inaccessible. Niveaux BAS accessibles par l'ascenseur.
<b>Saint Jean – Souterrain</b>	Rue Léopold Lallement	03 83 85 86 69	Trois places réservées PMR. Pour les personnes en fauteuil, ascenseur inaccessible au niveau de la voirie. Escaliers étroits en colimaçons.
<b>Saint Léon – Souterrain (Gare SNCF)</b>	Rue Saint Léon	03 83 90 41 54	Six places PH. Parking niveau A et B. Accès au quai niveau -3. Ascenseur adapté avec dispositif d'appel pour se rendre sur le quai.
<b>Saint-Sébastien – Aérien et couvert</b>	Rue du Grand Rabbin Haguenauer et rue Cyfflé	03 83 17 18 16	Vingt-trois places réservées PH. Entièrement accessible. Ascenseur adapté et portes automatiques.



<b>Saint Dizier – Souterrain</b>	Rue du Docteur Schmitt	03 83 36 54 79	Cinq places PH dont deux au 1 <sup>er</sup> niveau, puis une place aux niveaux 2, 3 et 4 (places PH situées dans les étages desservis par l'ascenseur). Ne pas se garer dans les demi-niveaux. Porte légère à tirer.
<b>Saint-Nicolas - Couvert</b>	Rue des Fabriques	03 83 32 34 02	Six places PH. Accès difficile pour rentrer et sortir du parking en fauteuil dû au passage des voitures malgré la présence d'une bande piétonne. Le point d'accueil est inaccessible en fauteuil roulant, car présence de trois marches étroites et hautes pour rentrer. Autre entrée accessible rue des jardiniers mais ATTENTION aux voitures.
<b>SNFC – Aérien sur voirie</b>	Boulevard Joffre	03 83 85 56 69	Une place réservée PMR dans la première allée. Accessible.

Carte des stationnements PMR de la Métropole :

[https://geo.grandnancy.eu/app/ACCESSIBILITE\\_Stationnement\\_PMR/](https://geo.grandnancy.eu/app/ACCESSIBILITE_Stationnement_PMR/)

## 7. Le train



Photo par Inge Haltebourg

**Brochure disponible sur demande à l'accueil de l'Office de Tourisme.**

Un service gratuit de la SNCF destiné aux personnes handicapées titulaires :

- De la Carte d'invalidité ; carte de priorité ou de stationnement réservé personnes handicapées
- D'une carte "réformé/pensionné de guerre" ou utilisatrices d'un fauteuil roulant dans leur vie quotidienne arrivant en gare avec leur fauteuil.

Accueil personnes handicapées en gare de Nancy :

Du lundi au vendredi : de 05h50 à 23h00

Le samedi : de 06h45 à 22h45

Les dimanches et jours fériés : de 06h45 à 23h00

Il est nécessaire de réserver au moins 48h avant le voyage pour bénéficier de la prestation gratuite d'accueil en gare et d'accompagnement

Aménagements spécifiques :

- Élévateurs ou rampes mobiles
- Bandes de guidage au sol
- Bandes d'éveil de vigilance
- Guichets aménagés
- Boucles à induction magnétique
- Marquage des portes vitrées
- Portes automatiques
- Espace d'attente pour les personnes en fauteuil roulant
- Ascenseurs équipés
- Lettres en relief sur les rampes d'escalier
- Écrans d'information
- Fauteuils roulants disponibles en gare
- Balises sonores de localisation (Panneau Hall Tiers, Hall St Léon et Hall République)

**Documentation à consulter (disponible dans les gares) :**

- « Guide des voyageurs à mobilité réduite », présentation de tous les services proposés.
- « **Accès plus**, le service gratuit destiné aux personnes handicapées ou à mobilité réduite », on remarque que la couverture est remplie

de braille, adaptée pour les aveugles mais pas dans le contenu, sauf pour réserver.

« **Le service gratuit qui facilite votre voyage** », on remarque également la présence de brailles sur la couverture, mais pas dans le contenu, sauf pour réserver.

**1 - ACCES PLUS** pour les voyages nationaux, internationaux et interrégionaux au **moins 48h avant le voyage** :

- Par téléphone : 0 890 640 650 puis tapez 1 (0,11cts/min) ou par numéro court : 36 35 puis dites « Accès plus » (0,34 euro la première minute et 0,11euro les suivantes depuis un poste fixe).
- Par fax : 0 825 825 957
- Par mail : [accesplus@sncf.fr](mailto:accesplus@sncf.fr)
- Par Internet : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com) ou [www.accesplus.sncf.com](http://www.accesplus.sncf.com)

**2 – ACCES TER** Lorraine Métrolor pour organiser vos voyages en TER Intra-Lorraine, contactez le 0 890 640 400 (n° surtaxé).

Le service d'accueil et d'accompagnement est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30. Le samedi de 9h à 13h.

Ce service est offert dans 29 gares de Lorraine (liste disponible sur le site Internet [ter-sncf.com/lorraine](http://ter-sncf.com/lorraine)).

## 8. Transport aérien et navettes aéroports

Aéroport Metz Nancy Lorraine  
Route de Vigny - 57420 Goin  
Tél : +33 (0)3 87 56 70 00  
Site internet : [www.lorraineairport.com](http://www.lorraineairport.com)



**L'aéroport Metz Nancy Lorraine** est équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite :

- Entrée du bâtiment de plain-pied
  - Ascenseur pour accéder aux autres niveaux
  - Toilettes accessibles au rez-de-chaussée du bâtiment central
- Cabines téléphoniques adaptées au rez-de-chaussée du bâtiment central
  - Places de stationnement réservées dans le parking
  - Signalétique adaptée aux personnes malvoyantes

### NAVETTES REGION LORRAINE

Des navettes reliant l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine et la ville de Nancy peuvent être accessibles aux personnes à mobilité réduite sur réservation 24h à l'avance. Tél : + 33 03 87 50 02 02

### LIAISONS DIRECTES

La société Liaisons Directes propose des navettes aéroports toute distance sur réservation.

Liaisons directes

25 rue de la Sarre - 57070 Metz

Tél : +33 03 87 62 93 18

Site Internet : <http://www.liaisonsdirectes.com>

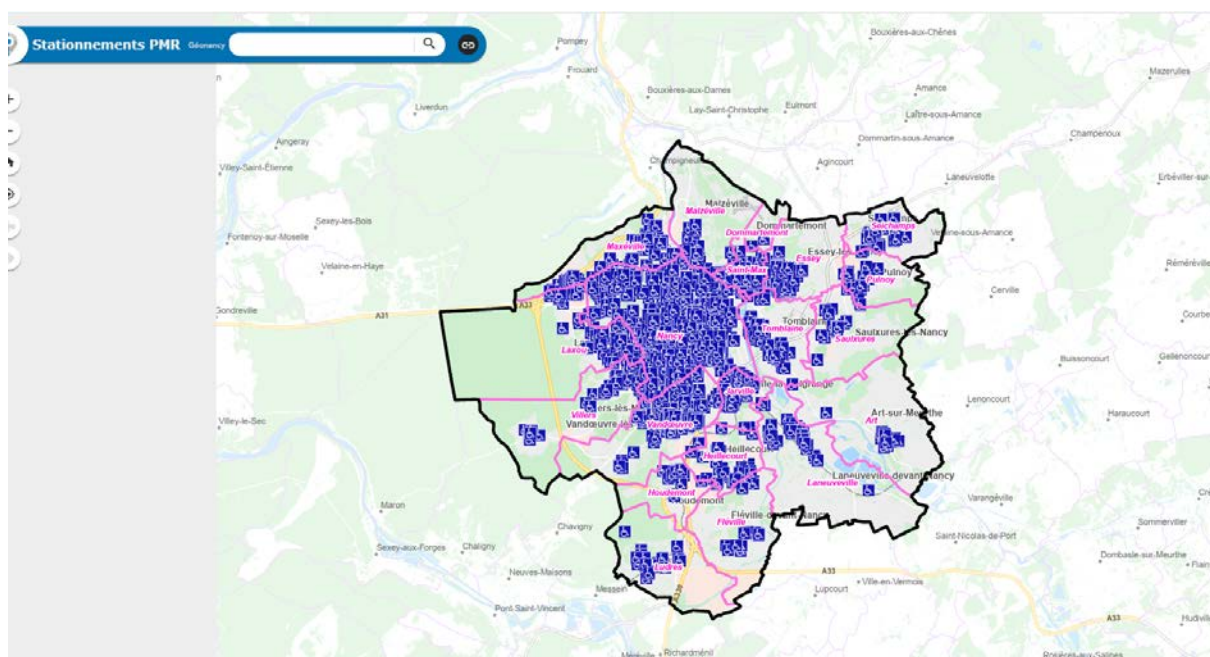


## 9. Places de stationnement PMR

La Métropole offre un large choix de places de stationnements et de parkings à tous les automobilistes, habitants, travailleurs ou vacanciers qui circulent sur son territoire. Trois choix de stationnement : les places sur la voie publique, les parkings sous-terrains et les parkings-relais.

Plus de 1660 places sont ainsi répertoriées sur l'agglomération, retrouvez les sur ce site : [https://geo.grandnancy.eu/app/ACCESSIBILITE\\_Stationnement\\_PMR/](https://geo.grandnancy.eu/app/ACCESSIBILITE_Stationnement_PMR/)

<https://www.grandnancy.eu/se-deplacer/circulation-et-stationnement#c4881>



### **Gratuité du stationnement :**

Pour stationner sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, il est obligatoire d'apposer une carte européenne de stationnement à l'avant du véhicule.

Les personnes handicapées sont exonérées de la taxe de stationnement sur les emplacements réservés. Cependant, elles sont soumises au respect de la durée maximale en vigueur dans le stationnement payant :

- Stationnement limité à 2h sur les emplacements avec le mot « payant » blanc au sol.
- Stationnement limité à 5h sur les emplacements avec le mot « payant » vert au sol.

- Stationnement limité à 7 jours (sauf arrêté du Maire) en dehors des zones de stationnement payant.

Cette réglementation s'applique à toutes les villes de la Métropole.

Pour les personnes handicapées (modèle des Communautés Européennes) la carte de stationnement permet à son titulaire ou à un accompagnateur d'utiliser les places réservées à l'intention exclusive des véhicules des personnes handicapées.

**ATTENTION** : ces places ne sont pas nominatives.

**Qui peut l'obtenir ?**

« Toute personne, y compris les personnes relevant du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et du code de la sécurité sociale, atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements, peut recevoir une carte de stationnement pour personnes handicapées. » (L.241-3-2 du code de l'action sociale et des familles).

Les macarons GIC (Grands Invalides Civiles) et GIG (Grands Invalides de Guerre) ne sont plus valables depuis le 1er janvier 2011, ils doivent être remplacés par la carte européenne de stationnement. Pour procéder à son remplacement, veuillez prendre contact avec la MDPH ou l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Contact :

MDPH 54

Maison Départementale des Personnes Handicapées

123 rue Ernest Albert

54520 LAXOU

Tél. : 03 83 97 44 20

Site Internet : <https://mdph.meurthe-et-moselle.fr/>